

Commission Ad hoc

-

*Pacte Régional d'Investissement
dans les Compétences*

-

04 février 2022



RÉGION
NORMANDIE



PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE



SOMMAIRE

A

Point de réalisation 2021

B

2019 - 2023 : Trajectoire financière et prolongation

C

Evaluation du Pacte Régional



RÉGION
NORMANDIE



PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE



Point sur les entrées en formation

- Entrées sur les dispositifs Région et comparatif 2018 / 2021
- Focus sur les entrées dispositif Qualif'
- Focus sur les publics spécifiques



RÉGION
NORMANDIE



PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE



- 75 % de l'objectif régional
- + 29% par rapport à 2020
- 65 % de stagiaires cibles (4 et infra)

DISPOSITIF	STAGIAIRES ENTRÉS EN FORMATION	DONT STAGIAIRES NIVEAU 4 ET INFRA	DONT STAGIAIRES - 30 ANS
ORIENTATION	6 560	4 759	3 486
↳ #AVENIR	6 365	4 572	3 292
↳ E2C D'HEROUVILLE SAINT CLAIR	195	187	194
SAVOIRS	10 494	7 421	2 851
↳ SAVOIRS ESSENTIELS	1 937	1 772	834
↳ SAVOIRS GÉNÉRAUX	1 008	729	333
↳ SAVOIRS LANGUE FRANÇAISE	1 858	1 408	689
↳ SAVOIRS ANGLAIS	1 178	344	372
↳ SAVOIRS NUMÉRIQUES	1 929	1 585	73
↳ SAVOIRS UNIVERSITAIRES	132	123	91
↳ SAVOIRS POUR ENTREPRENDRE	273	83	58
↳ SAVOIRS BUREAUTIQUE	1 305	698	122
↳ ACCOMPAGNEMENT A LA CERTIFICATION CIÊA	874	679	279
PROGRAMME QUALIF	10 481	5 930	4 676
↳ QUALIF COLLECTIF	9 567	5 562	4 293
↳ QUALIF INDIVIDUEL	433	107	161
↳ UNE FORMATION UN EMPLOI	481	261	222
FORMATION DES PERSONNES SOUS MAIN DE JUSTICE	357	319	177
SOUTIEN AUX JEUNES DIPLÔMÉS	537	0	530
VAE – AIDES INDIVIDUELLES	326	220	57
INITIATIVES TERRITORIALES	179	118	137
REMOBILISATION DES SENIORS	205	150	0
TOTAL	29 139	18 917	11 914
DONT STAGIAIRES +45 ANS	6 844 VAE incluse	4 810 VAE incluse	-
DONT BÉNÉFICIAIRES DU RSA HORS VAE - AIDES INDIVIDUELLES	5 293	3 875	1 589
DONT BÉNÉFICIAIRES DE L'OBLIGATION D'EMPLOI HORS VAE - AIDES INDIVIDUELLES	2 420	1 815	362

Comparatif annuel des entrées en formation / dispositifs :

Dispositif de formation	2018	2019	2020	2021
Socle de compétences	7 526	9 975	7 913	10 494
QUALIF	9 001	9 680	9 210	9 567
Qualif individuel	240	466	548	433
Une formation un emploi	437	575	357	481
Jeunes Diplômés			21	485
#Avenir	2 826	3 177	4 849	6 365
Ecole de la deuxième chance	144	150	200	195
Formation des détenus	363	349	254	357
Nombre d'entrées en formation	20 537	24 372	23 364	29 139



2021 - Contributions au plan de relance : Point sur les entrées Qualif'

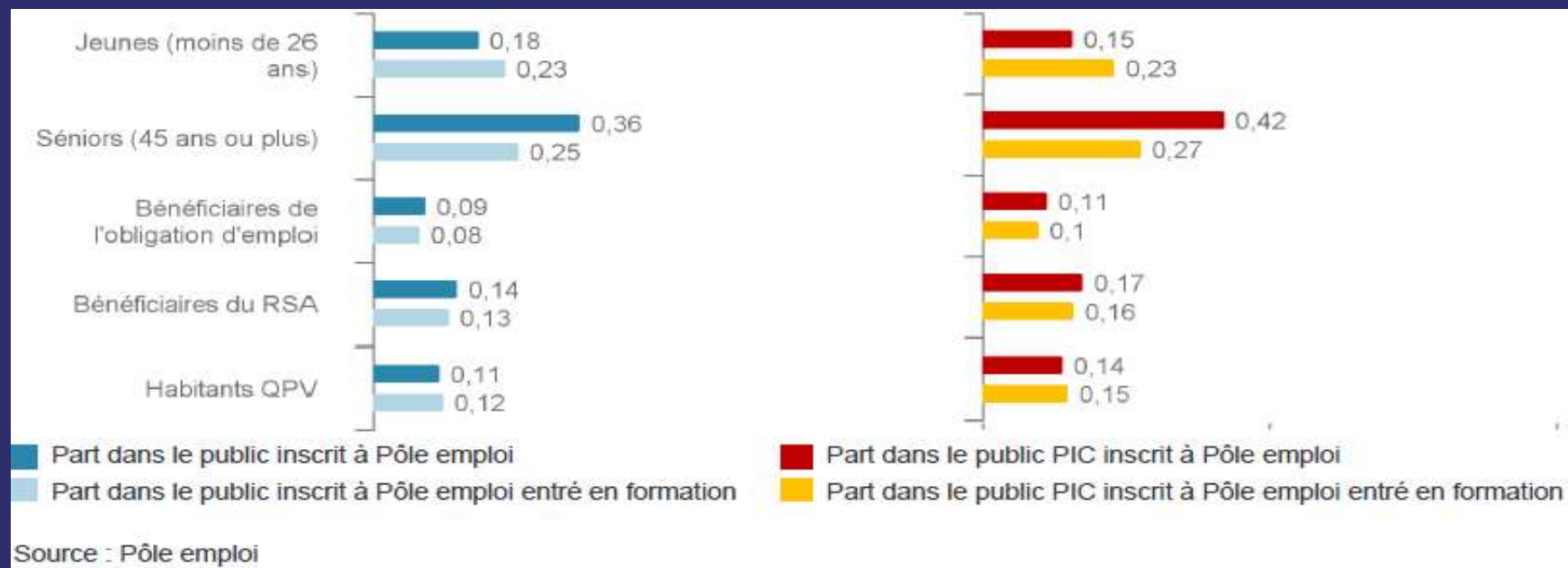
Filière Regroupées	Nb de places QUALIF 2021	Nombre de Stagiaires en formation 2021	Atteinte de la cible
BATIMENT TRAVAUX PUBLICS	1854	1519	82%
TERTIAIRE ET TERTIAIRE SPECIALISE	1644	1319	80%
INDUSTRIE	1521	1199	79%
SANTE SOCIAL SOINS PERSONNELS	1133	950	84%
COMMERCE DISTRIBUTION	1080	965	89%
HOTELLERIE RESTAURATION TOURISME	691	494	71%
LOGISTIQUE	680	652	97%
INFORMATIQUE	553	516	93%
HYGIENE PROPRETE	477	404	85%
TRANSPORT	438	449	102,51%
AGRICULTURE -TRAVAUX PAYSAGERS	369	321	87%
ANIMATION-SPORT	347	267	77%
SECURITE	300	273	91%
PÊCHE, AQUACULTURE	151	132	87%
METIERS DE BOUCHE	144	111	77%
FILIERE EQUINE	86	63	73%
CULTURE - ARTS APPLIQUES	10	10	100,00%
	11478	9644	84,02%



RÉGION
NORMANDIE



Evolution des entrées en Formation, zoom sur les publics prioritaires



- Une mobilisation efficace sur le plan jeune :
Les jeunes (-de 30 ans) représentent 42% des entrées Région
- Une mobilisation nécessaire vers le public « Séniors »
- Une vigilance et un effort à amplifier vers les BOETH

B

2019 -2023 : Une nouvelle trajectoire budgétaire du PRIC



	2019	2020	2021	2022	2023
Effort propre régional	127M€	127M€	127M€	127M€	107M€
Financements PRIC	45M€	80M€	86M€	125M€	84M€
Plan de relance Jeune			39M€		
Réduction des tensions				15,3M€	
Capacité à engager	172M€	207M€	252M€	267,3M€	191M€



RÉGION
NORMANDIE



Prolongation et abondements : Priorités de mise en œuvre

Enjeu 1 : Proposer des parcours supplémentaires :

- Expérimenter de nouveaux parcours en lien avec des besoins de recrutement exprimés par les entreprises
- Développer la modalité de Formation en Situation de Travail en sécurisant les parcours (intégration et évolution professionnelle)
- Davantage d'actions « se préparer aux métiers de »

Enjeu 2 : Faciliter l'accès à la formation et à l'emploi des publics cibles :

- Repérer les publics et faciliter l'accès aux droits
- Renforcer les dispositifs de remise en dynamique et développement de compétences

Enjeu 3 : Expérimenter de nouvelles actions permettant de répondre aux difficultés de recrutement



RÉGION
NORMANDIE



PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE



Contexte

- Un principe d'évaluation contractualisé avec l'Etat :
 - Une volonté partagée par tous les acteurs d'analyser les effets de ce plan pluri annuel
 - Une mesure d'impact nécessaire pour tirer des enseignements et continuer la transformation

- Une évaluation qui s'inscrit dans un schéma évaluatif déjà dense :
 - Des évaluations « thématiques » déjà portées par la Région auprès de la DARES
 - Badges numériques
 - Formation accompagnée
 - Une évaluation globale du PIC pilotée dans 8 Régions sous pilotage DARES
 - Des acteurs qu'il convient de ne pas sur-solliciter

➤ *Une stratégie organisée autour de 2 cibles pour mesurer un impact pluriel :*

- Une cible « partenaires et acteurs de la formation » (OF, partenaires sociaux, institutionnels et CEP) :

Via des approches Quali et Quanti / transformations observées

(la lisibilité des actions et de la politique régionale de formation, la communication, le quadripartisme, la stratégie de transformation, etc = *l'objectivation et la perception des acteurs sur les évolutions opérées*)

- Une cible « publics » :

Via des approches Quanti et Quali / Les dispositifs mis en œuvre au bénéfice des publics visés = *la réponse aux besoins des publics cible du pacte* (via des données issues des bilans, des évaluations propres à chaque dispositifs, et des enquêtes stagiaires)



RÉGION
NORMANDIE



c

Evaluation du Pacte Régional

SAULEA-Pluricité :



Une évaluation qualitative du déploiement du PIC en Région
mandatée par la DARES



RÉGION
NORMANDIE



Evaluation Sauléa-Pluricité – Objectifs :

- Evaluer la façon dont le PIC se déploie en Région (notamment à travers les Pactes et les programmes nationaux)
- Evaluer l'appropriation du PIC par les acteurs du champ de l'emploi, de la formation et de l'orientation à l'échelle régionale
- Identifier les transformations à l'œuvre
- Comprendre les évolutions, les stratégies déployées, ce qui opère ou non et les ajustements réalisés



Evaluation Sauléa-Pluricité – Objectifs :

- Une phase d'analyse de l'ensemble des documents de référence régionaux (CPRDFOP, PACTE, Diagnostics, etc.)
- Des rencontres avec l'ensemble des acteurs EFOP à tous niveaux (du régional à l'échelon local)
- Des études de cas approfondies sur (3 bassins d'emploi * 2 actions de formation) :
 - une analyse macro : (analyse des cdc, lieux de réalisation, nombre de bénéficiaires et modalités de mise en œuvre)
 - des entretiens avec les équipes pédagogiques sur les actions retenues
 - des temps d'observation in situ des actions pédagogiques
 - des entretiens téléphoniques avec des stagiaires couplés à une enquête en ligne commune aux 6 actions de formations évaluées
- Une évaluation sur 24 mois (décembre 2021 à décembre 2023)



Evaluation du Pacte régional

- Temps 1 : Une évaluation du PRIC circonscrite aux enjeux de réponse aux besoins des publics cibles du PIC pour évaluer :
 - Les modalités de repérage et remobilisation : AAP IT, #Avenir(Référence éco),
 - Les modalités d'accompagnement vers la formation et l'emploi en consolidant les compétences clés : #Avenir (Référence pédagogique), Badges Numériques, CléA
 - Les adaptations et transformations opérées sur les modes de mise en œuvre de la formation (ingénieries de parcours, ingénieries et pratiques pédagogiques, modalités d'achat) pour mieux former, accompagner et sécuriser les parcours (Evolution des modalités d'accompagnement stagiaires)
- Temps 2 : Un accord cadre pour disposer en région d'une modalité d'évaluation pérenne
 - 2 à 3 prestataires retenus selon 2 typologies d'évaluation (longues/flash)
 - Mobilisables sur consultation selon une identification nécessaire des sujets évaluatifs



Calendrier de réalisation : avril 2022 – janvier 2023

Deux phases identifiées :

- *Une phase d'évaluation (avril à octobre 2022) :*
 - intégrant une étape de cadrage d'un mois
 - Aboutissant entre septembre et octobre à une restitution des données évaluatives liées à chacune des actions
- *Une phase de recommandations (novembre 2022– janvier 2023) :*
 - Pour identifier les bonnes pratiques, articulations pertinentes entre actions, etc.
 - Pour disposer de recommandations sur l'intégration/l'évolution des expérimentations et des bonnes pratiques au droit commun



Pilotage et suivi : avril 2022 – janvier 2023

Un comité de pilotage composé de :

- 2 élus Région et les agents concernés
- 2 élus du CESER,
- 2 Représentants du CREFOP (désignés par le Bureau de l'instance) :
 - Un représentant des organisations professionnelles d'employeurs
 - Un représentant des organisations professionnelles de salariés
- Les services de l'Etat en charge du suivi du PRIC au niveau régional (DREETS)
- Représentants du cabinet retenu pour réaliser la prestation d'évaluation,
- Les représentants du Comité Partenarial du PRIC

